



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire
Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen
Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org
www.mvtpaix.org

Lettre ouverte au Président de la République française

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Le communiqué de presse des Nations Unies en date du 7 mai 2025 (voir lien en note 1), qui s'intitule *« mettre un terme au génocide en cours ou le voir mettre fin à la vie à Gaza : des experts de l'ONU affirment que les États sont confrontés à un choix décisif »*, est clair et sans ambiguïté.

« GENÈVE – Les atrocités croissantes à Gaza représentent un tournant moral à prendre d'urgence et les États doivent agir maintenant pour mettre fin à la violence, sans quoi ils seront témoins de l'anéantissement de la population palestinienne de Gaza, une issue qui aurait des conséquences irréversibles pour notre humanité commune et l'ordre multilatéral, ont averti aujourd'hui des experts de l'ONU, qui ont exigé une intervention internationale immédiate ».

« Alors que les États débattent de la terminologie (s'agit-il ou non d'un génocide ?), Israël poursuit sa destruction implacable de la vie à Gaza, par des attaques terrestres, aériennes et maritimes, déplaçant et massacrant en toute impunité la population restante », ont déclaré les experts ».

« Personne n'est épargné, que ce soient les enfants, les personnes handicapées, les mères allaitantes, les journalistes, les professionnels de la santé, les travailleurs humanitaires ou les otages. Depuis la rupture du cessez-le-feu, Israël a tué des centaines de Palestiniens, souvent quotidiennement, le pire ayant eu lieu le 18 mars 2025, date à laquelle 600 victimes ont été dénombrées en 24 heures, dont 400 enfants. »

« Il s'agit de l'une des manifestations les plus ostentatoires et les plus impitoyables de la profanation de la vie et de la dignité humaines ». (ONU Genève 7 mai 2025)

À Gaza aujourd'hui l'inhumanité atteint un paroxysme à travers un massacre perpétré sous nos yeux, qualifié de génocide par les experts des Nations Unies (voir lien en note 1).

Aujourd'hui vous ne pouvez, en tant que personne humaine et en tant que chef d'État de la France voir ce qui se passe sans prendre les décisions nécessaires et à hauteur du massacre qui se déroule sous nos yeux. Personne ne pourra jamais dire qu'il ne savait pas.

Le Mouvement de la Paix a porté une appréciation positive sur votre volonté de reconnaître, au nom de la France, l'État de Palestine en juin 2025. Cela fait 11 ans que le Parlement français s'est prononcé en faveur de cette reconnaissance. Il est urgent et indispensable que vous procédiez immédiatement à cette reconnaissance.

Il faut aujourd'hui répondre à la demande exprimée par 38 rapporteurs spéciaux (voir liste via le lien en note 1), experts indépendants, groupes de travail de l'ONU qui estiment que les atrocités croissantes à Gaza représentent un tournant moral et exigent une intervention internationale immédiate.

Personne ne peut admettre que la France choisisse de ne pas agir avec la plus grande fermeté et par tous les moyens à sa disposition. La France doit prendre les décisions nécessaires y compris unilatéralement en faveur d'une intervention internationale immédiate pour arrêter le bras criminel du gouvernement de Benjamin Netanyahu.

L'Urgence est là qui s'impose à tous et nécessite des actions à plusieurs niveaux : un cessez-le-feu immédiat, le rétablissement de l'aide humanitaire, le renoncement sine die du Gouvernement d'Israël à sa décision d'envahir la bande de Gaza, la reconnaissance de l'État de Palestine et la mise en place d'une force internationale de protection et d'interposition visant à protéger les populations civiles de la bande de Gaza et les populations vivant en Cisjordanie, exiger le respect de la demande exprimée par l'ONU de la fin de la colonisation de la Cisjordanie en septembre 2025, la suspension des accords union européennes/Israël puisque le gouvernement d'Israël ne respecte pas l'article 2 de cet accord.

Le choix est grave et urgent :

- soit laisser se poursuivre le massacre des innocents et devenir complice, ce qui implique d'accepter sur le plan international la remise en cause du droit et de la Charte des Nations Unies et d'accepter du même coup que l'humanité entière sombre dans l'inhumanité car c'est accepter la prévalence de la force au lieu du droit. **La France membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU ne peut l'admettre.**
- soit par des décisions courageuses la France contribue à arrêter ces crimes d'ordre génocidaire, à obtenir la restauration immédiate d'un cessez le feu et l'acheminement de l'aide humanitaire. **Ainsi la France contribuerait à rendre possible un processus d'élaboration d'une paix juste et durable entre israéliens et palestiniens.**

Recevez, Monsieur le Président de la République l'expression de nos salutations respectueuses.

***Le Mouvement de la paix
Le 11 mai 2025***

Contact:
Roland Nivet, Porte-parole national du Mouvement de la Paix
roland.nivet@mvtpaix.org

Note 1 : <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2025/05/end-unfolding-genocide-or-watch-it-end-life-gaza-un-experts-say-states-face>